

Compte-rendu de l'audience intersyndicale du 9 janvier 2025 au sujet de la situation à Mayotte : la situation demeure explosive !

Montreuil, le 10 janvier 2025

Suite à une première réunion le 18 décembre, la ministre E. Borne a réuni ce jeudi 9 janvier les organisations syndicales au sujet de la situation à Mayotte. A l'issue de la rencontre, force est de constater que peu de réponses concrètes ont été apportées. Le ministère semble « hors-sol ». C'est le bilan de décennies d'incurie de l'Etat, mais aussi de l'acharnement du gouvernement à vouloir faire comme si la situation s'améliorait grâce à son action depuis le passage du cyclone, alors que la situation est explosive... Nous allons poursuivre notre action syndicale en défense des personnels et des élèves, face à un gouvernement dont l'action n'est toujours pas à la hauteur de la catastrophe.

Après une présentation de la situation et une actualisation des informations par la ministre, un tour de table a pu être effectué. La délégation de la FNEC FP-FO était composée de deux personnels de l'académie de Mayotte, représentants des personnels afin de pouvoir avoir la réalité de terrain la plus précise et objective.

La ministre a présenté 4 priorités :

- *Le rectorat de l'académie de Mayotte a continué d'essayer d'entrer en contact avec les personnels. La mise en place d'un numéro vert n'a pas permis d'avoir la visibilité la plus large des personnels. Un message a également été envoyé à l'ensemble des personnels pour évaluer les conséquences suite au passage du cyclone (état psychologique, état de l'habitation, véhicule, etc...) :*

Commentaire FO : La ministre aurait-elle du mal à reconnaître que des villages sont toujours privés d'électricité et de réseau ?

- *Objectif de la meilleure organisation de l'accueil dans de bonnes conditions. L'état du bâti scolaire d'un point de vue visuel et de sécurité a été effectué et/ou est encore en cours d'évaluation.*
- *Priorité d'accueil des enfants dont les parents ont un travail prioritaire sur l'île ainsi qu'une attention particulière sur les jeunes par exemple dans un niveau à examen.*

Commentaire FO : beaucoup de parents n'ont pas accès au travail, d'autres sont au chômage, certains n'ont pas le droit de travailler, d'autres sont exploités sans être déclarés : ce sont leurs enfants qui vont être discriminés ?

- *L'Etat a la compétence du bâti dans le second degré, et peut reprendre les compétences pour les écoles en fonction de la volonté des communes.*

Commentaire FO : L'Etat doit prendre les compétences et financer la construction, la réparation en respectant les normes de sécurité pour toutes les écoles.

Avec l'incompétence, les détournements de fonds, le rejet des populations les plus vulnérables de la part des maires, nous craignons que les conditions de sécurité ne soient jamais réunies et que les conditions de travail ne soient encore plus épouvantables qu'avant.

Aujourd'hui, Mayotte est en pré-alerte cyclonique, la forte tempête tropicale Dikeledi va passer dans le Canal du Mozambique. Nous craignons de fortes précipitations et leurs conséquences telles que les glissements de terrain et inondations prévisibles puisque les caniveaux ne sont toujours pas nettoyés.

La FNEC FP-FO a rappelé qu'elle avait adressé au ministère un courrier le 20 décembre ainsi que le 24 décembre. Elle a également indiqué qu'une lettre ouverte de la FNEC FP-FO de l'académie de Mayotte a été adressée à la ministre le 7 janvier.

La FNEC FP-FO a salué l'investissement et le sens de mission du Service Public par l'ensemble des personnels sur place dans les conditions que nous connaissons tous.

Durant cette période compliquée à gérer, nous avons une pensée toute particulière vis-à-vis des personnels de direction et d'inspection qui ont dû faire face avec courage et engagement pour faire face à des situations inédites à gérer au sein des établissements.

Leur engagement sur le terrain durant les congés a été remarquable de courage afin d'accueillir une population en détresse très souvent. Leur investissement a été au-delà de leurs missions et doit être reconnu par la Nation mais pas uniquement sous forme de simples remerciements. Les mots ne suffisent plus. La FNEC FP-FO rappelle que la lettre adressée en date du 7 janvier à la ministre comporte des propositions en la matière. Les personnels de direction défendus hier par leur représentant académique ID-FO a rapporté directement et de vive voix les conditions d'exercice à Madame Borne, ministre d'Etat et ministre de l'Éducation Nationale.

La FNEC FP-FO a souligné à la ministre la très grande attente de la population mais aussi de l'ensemble des personnels.

Elle a demandé des précisions à ce sujet ainsi que sur le nombre de personnels qui auraient quitté Mayotte depuis le cyclone.

Réponse : D'après les services du ministère, il n'y a pas de remontée au sujet de blessés. Le ministère pense donc vraisemblable qu'il n'y a pas d'agents blessés physiquement. Sur le reste des questions posées, à ce stade, les personnels qui se sont manifestés ou ayant répondu au questionnaire envoyé par mail ne représentent pas encore un échantillon assez important pour tirer les analyses. De la même façon, pas d'indication sur le nombre de personnels dont le domicile est dévasté.

Concernant l'aide exceptionnelle de 2000 € accordée uniquement aux personnels dont l'indice est inférieur à 448, la FNEC FP-FO s'est appuyée sur les propos de la ministre indiquant que c'est « *la plus grande catastrophe naturelle depuis des décennies* » et a demandé solennellement de donner cette aide de 2000 € à tous, tout de suite, sans distinction, sans division, sans discrimination vis-à-vis de l'indice de rémunération ou d'un ministère vis-à-vis de l'autre.

Pour la FNEC FP-FO, la République est une et indivisible. Elle a remonté que de nombreux collègues subissent une injustice et une différenciation de traitement alors qu'au quotidien ils œuvrent de façon solidaire sur place. Le cyclone n'a pas fait de différences entre les personnels et la FNEC FP-FO a demandé une réponse et un signal le plus rapide possible sans avoir à attendre davantage.

Réponse : La ministre a indiqué que le ministère de l'Éducation nationale est le seul ministère à avoir débloqué une aide en urgence. Cette décision a été prise autour du 26 décembre en épuisant la totalité des fonds disponibles du ministère. Choix a été fait de donner cette aide aux indices les plus bas. Concernant l'octroi d'une aide par le biais d'autres ministères, la ministre a indiqué qu'il faudrait en effet une discussion au niveau interministériel pour avancer sur des décisions...

La ministre s'est engagée à ne pas laisser en détresse les personnels et les invite à se manifester.

Concernant la rentrée scolaire, la FNEC FP-FO a indiqué que les conditions n'étaient pas réunies et que le report était la meilleure solution. En effet, la sécurité des biens et des personnes n'est pas identique dans les écoles et EPLE.

La FNEC FP-FO a rappelé qu'il ne pouvait être demandé en aucun cas au personnel de gérer la question de l'évacuation des écoles et établissements alors même que des familles y sont encore car elles n'ont plus aucun toit.

Concernant les élèves, une précision est apportée sur l'état des routes et donc du déplacement des élèves. De la même façon, la FNEC FP-FO a demandé au ministère de s'assurer que la société livrant les collations sera bien en capacité de le faire !

Réponse : Le ministère a indiqué que sur le plan de la santé comme de la sécurité que des équipes sont sur place et que des diagnostics sont réalisés ou en cours de réalisation et que 70 % des classes seraient utilisables.

Sur la question de l'évacuation, le ministère indique que ce sont les prérogatives du ministère de l'intérieur.

Dans la priorité, le ministère indique qu'il faut distinguer la partie réparation et reconstruction.

Le ministère précise que des fonds sociaux (sans indiquer le montant) ont été débloqués pour les écoles et établissements et qu'une réflexion est en cours pour fournir un kit pédagogique du type cahiers, stylos pour les élèves (Qu'y a-t-il dans ce kit ? Combien de kits ? Quand vont-ils arriver ? Les enseignants vont-ils devoir avancer les frais ?). Concernant la question du CNED, une réflexion est en cours pour fournir des supports sous format papier. Pour cela, le ministère indique qu'il faut au préalable réfléchir à l'approvisionnement de photocopieurs sur place.

Concernant l'état des lieux et la sécurisation des locaux, la FNEC FP-FO a demandé au ministère de débloquer immédiatement tous les moyens nécessaires en lien avec la F3SCT pour les représentants des personnels. La FNEC FP-FO souhaite que ces moyens servent aux représentants pour faire le tour de toutes les écoles, EPLE et services dans le cadre d'une concertation avec les autorités compétentes, du plan ORSEC et du plan de communal de sauvegarde. La FNEC FP-FO a rappelé que depuis 4 ans maintenant des demandes de RDV ont été effectués avec la préfecture pour travailler sur les risques cyclonique et sismique (la chaleur, les inondations également). Elle regrette de n'avoir jamais eu de retour.

Réponse : Le ministère a indiqué qu'il allait regarder de près les moyens nécessaires pour répondre à cette demande.

Sur la question en lien avec les personnels, la FNEC FP-FO a indiqué que tous n'étaient pas présents ou en capacité de reprendre suite au cyclone, que ce soit d'un point de vue maladie, psychologique ou matériel et logistique. A ce propos, il n'y qu'une seule psychiatre libérale sur l'île. Les Centres Médicaux Psychologiques sont partiellement fermés. Comment obtenir un rendez-vous dans un délai raisonnable ? Comment les enseignants vont-ils être suivis, les CMP doivent accueillir les populations pauvres. Comment peut-on demander aux collègues de venir travailler si eux-mêmes n'ont plus de toit sur la tête ?

Sur la question des mutations, la FNEC FP-FO a demandé une latitude sur le mouvement. En effet, les opérations en lien avec les mutations ont pu se tenir avant le cyclone. Demande a été effectuée pour ne pas juger et de permettre à chaque personnel ne se voyant plus travailler à Mayotte de muter.

Sur la question de l'attractivité, la FNEC FP-FO a rappelé ses revendications déjà envoyées par courrier l'avant-veille dans la lettre ouverte. Que ce soit sur l'augmentation de la valeur du point d'indice, la hausse du taux d'indexation des salaires, l'extension et la reconnaissance au niveau REP+ de toutes les écoles et EPLE y compris les lycées, etc...

Rappel a été effectué également de reconnaître par le déroulé de carrière et donc au-delà des remerciements l'engagement des personnels qui ont aidé depuis le premier jour.

Réponse : Le ministère indique qu'il n'a pas connaissance sur des demandes d'hébergement pour les personnels. Concernant les difficultés pour trouver une solution d'hébergement, le ministère conçoit que les services ne peuvent pas se limiter à envoyer les personnels seuls vers la préfecture pour trouver une solution mais bien d'effectuer un recensement afin de voir avec la préfecture le nombre de logements nécessaires.

Pour les questions en lien avec les mutations, le ministère reste ouvert et attentif au sujet.

Sur la question de l'attractivité, il est indiqué qu'un groupe de travail devra se mettre en place pour étudier la question.

La FNEC FP-FO a demandé un engagement du ministère de n'appliquer aucune retenue sur salaire pour tout collègue ne pouvant se rendre sur place. Elle a également demandé de ne pas appliquer la moindre journée de carence en cas d'arrêt maladie.

Réponse : Sur les retenues sur salaire, le ministère a indiqué qu'il regardera avec attention la situation particulière de Mayotte.

Enfin, la FNEC FP-FO a demandé que les différents acteurs de l'action sociale (soit convoqués pour faire un point précis sur la situation de Mayotte. Pour rappel : les assurances ne tiennent pas compte du placement de l'île en état de calamité naturelle exceptionnelle.

Pour finir, la ministre a dénoncé une sorte de « *profiteurs de crise* » étant donné que le prix des billets d'avion sont devenus onéreux et que certaines compagnies aériennes ont augmenté les tarifs

depuis le passage du cyclone. La ministre a indiqué également que le nécessaire devra être fait pour bloquer le prix des matériaux ainsi que le prix des loyers.

Concernant l'enseignement supérieur, il est indiqué qu'une rencontre devrait également avoir lieu avec les représentants et l'université.

Pour la FNEC FP-FO, l'urgence reste la protection des personnels, des élèves, de toute la population. Des personnels, des élèves et leurs familles sont traumatisés. Plusieurs situations personnelles sont alarmantes et des solutions proposées qui ne garantissent ni la sécurité des élèves et des personnels, ni l'égalité des droits.

Les limites ont été franchies, il faut arrêter de nous pressurer !

Les conditions sont loin d'être réunies pour que les personnels puissent reprendre le travail le 13 janvier. La question du préavis de grève intersyndical reste posée.

L'État doit enfin prendre ses responsabilités et répondre aux demandes légitimes des personnels.

La FNEC FP-FO rappelle ses revendications :

- Augmentation de la valeur du point d'indice et abrogation de la réforme des retraites Macron- Borne
- Hausse du taux d'indexation des salaires pour compenser le coût de la vie
- 2000 € pour tous, quel que soit l'indice, tout de suite
- Instauration de l'ASA (Avantage Spécifique d'Ancienneté) dans l'ensemble du département et accélération de carrière pour l'ensemble des personnels
- Extension de la reconnaissance REP+ à toutes les écoles et tous les établissements du département, y compris les lycées
- Plan massif de titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent
- Prime d'aide logement pour tous les personnels et révision à la hausse de cette indemnité
- Revalorisation de la carrière des anciens agents de l'ex IERM, avec prise en compte de l'AGS
- Création d'une indemnité spécifique d'éloignement renforcée (ISE Mayotte), modulée en fonction de la durée d'exercice sur le territoire, pour encourager la stabilité et la continuité pédagogique.